



# PROGRAMME DE COVOITURAGE

15 juin 2023

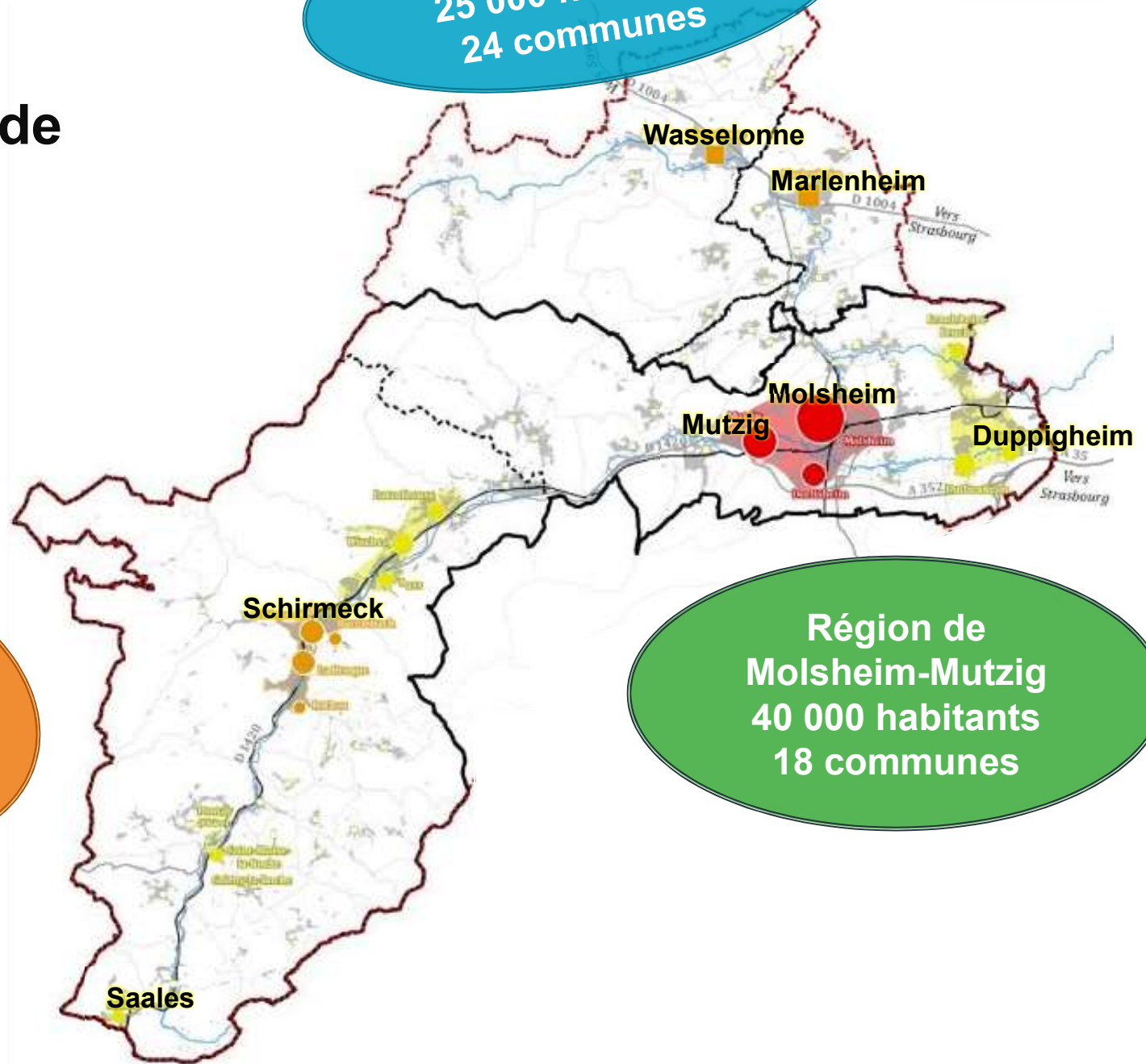
MONTENON Antoine – PETR Bruche Mossig  
06.52.43.24.40 – antoine.montenon@petrbruchemossig.fr

# LE PETR BRUCHE MOSSIG

- 3 Communautés de Communes
- 86 000 Habitants
- 68 communes

Vallée de la  
Bruche  
21 000  
Habitants  
26 Communes

Mossig et Vignoble  
25 000 habitants  
24 communes



Région de  
Molsheim-Mutzig  
40 000 habitants  
18 communes

# LE PETR BRUCHE MOSSIG

- Créé en 2019, fusion du SM du SCoT et du Pays Bruche Mossig Piémont
- Compétent pour :
  - Elaboration et suivi du Plan Climat
  - SCoT
  - Animation économique et accompagnement des jeunes pousses
  - LEADER
  - Prestations de services diverses, dont le covoiturage et l'animation à la transition énergétique

# ELÉMENTS PRÉALABLES

- Les transports concentrent **37 % des émissions de GES**, pour **22% de la consommation énergétique**.
- **Axe fort du SCoT** - Renforcer les alternatives à l'usage individuel de l'automobile et les obligations de déplacement motorisé
- **Axe fort du PCAET** – Développer les alternatives au tout-voiture
- Axe développé dans l'**étude mobilité 2020-2021**

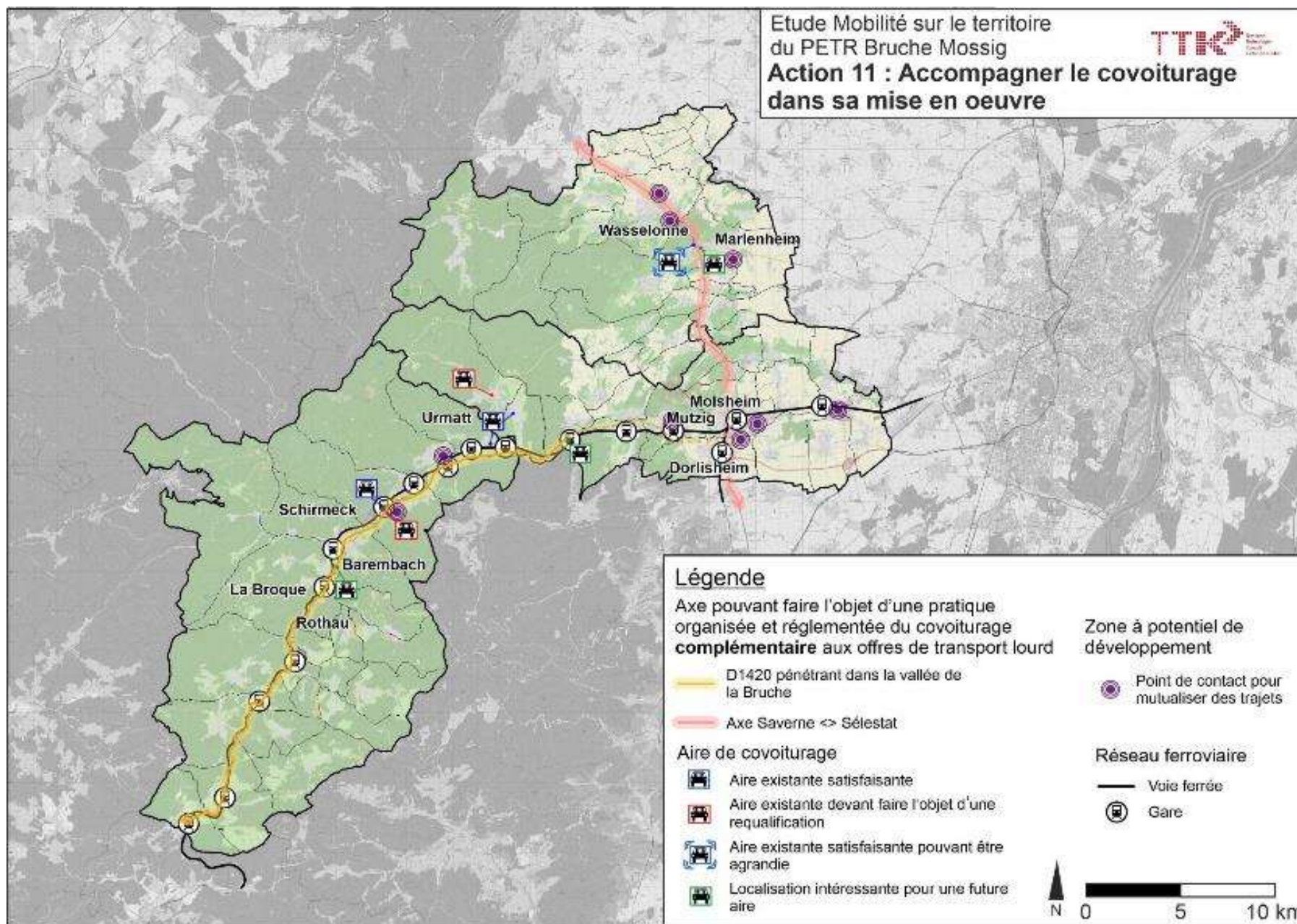
## Les 3 EPCI membres du PETR ont pris la compétence AOM

Objectif : maîtriser les problématiques de transport et de mobilité sur leur territoire

Ainsi, le Transport à la Demande de la Région de Molsheim-Mutzig, et le transport scolaire de la Vallée de la Bruche peuvent rester dans le giron des intercommunalités.

Le PETR bénéficie d'une prestation de service, au regard de ses statuts, pour mettre en place le programme de covoiturage détaillé ci-après.

# AXES PRINCIPAUX DU TERRITOIRE



# COVOITURAGE COURTE DISTANCE



Travaux menés pour définir un système de covoiturage courte-distance sur le territoire

78% des déplacements se font en voiture ; 1% en covoiturage

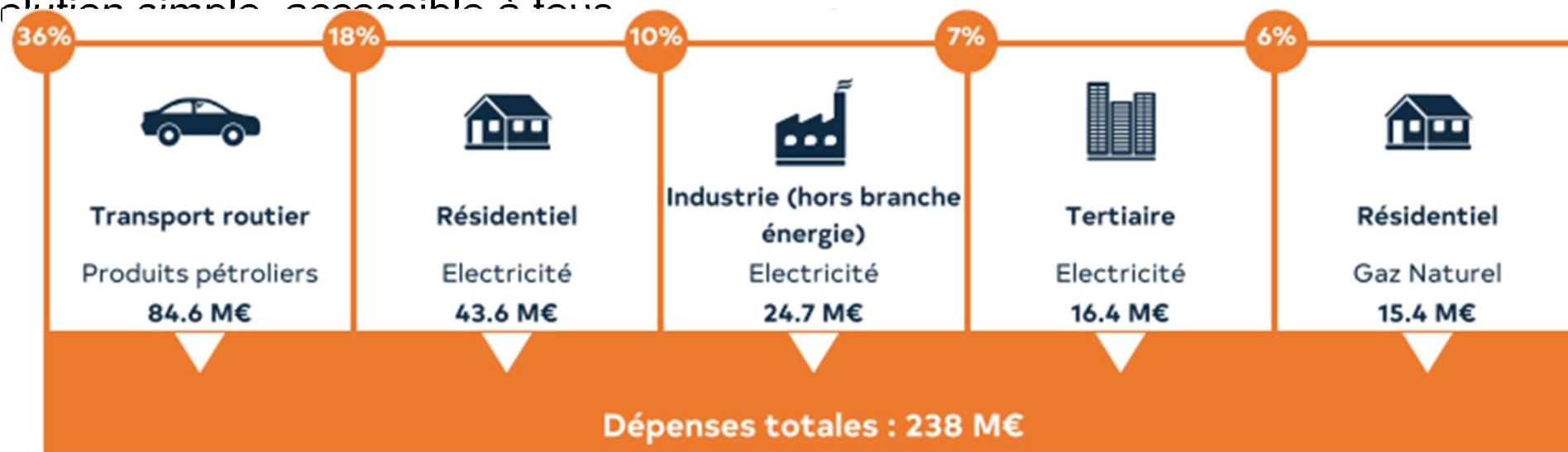
Etude mobilité et plan climat :

- Action 21 – développer les mobilités alternatives, dont le covoiturage
- Action 20 – prioriser le rabattement vers les transports structurants
- Appétence de la population pour le vélo et le covoiturage

Objectif de couvrir l'intégralité du territoire d'une solution non-autosoliste

Non-concurrence avec le transport en commun

Solution simple, accessible à tous



# COVOITURAGE COURTE DISTANCE



## Comparatifs entre les solutions de covoiturage

	Avantages	Inconvénients	CCRMM	CCMV	CCVB
<b>Ecov</b> Covoiturage en ligne	Mise en œuvre rapide. Bon compromis entre TC et autres solutions.	Cher Ne fonctionne que pour un ou deux axes prédéfinis	++ Intéressant pour la RD422	++ Intéressant pour la RD422	/ Intéressant pour le rabattement
<b>Citiz</b> Autopartage	Articulation avec entreprises et associations. Marque reconnue.	Très cher Réservé à des personnes riches ou des entreprises.	Déjà implanté	+ Intéressant pour la zone des Pins ou l'accès aux montagnes	++ Intéressant pour Schirmeck en point central
<b>Mobicoop Rézopouce</b> 3 services en 1	Peu cher. Peut concerner l'ensemble du territoire. Nombreuses solutions sous une marque unique.	Repose sur du bénévolat Attention avec l'articulation TàD	+ Répond à une problématique large, gros point positif pour les entreprises.	+++ Répond à une problématique large. En lien avec le TSPO.	+++ Répond à une problématique large. En lien avec le TER.
Wimoov	S'adapte parfaitement au territoire. Financé par Pôle Emploi.	Orienté uniquement vers une population en précarité de mobilité.	/ Partenariat avec Pôle Emploi.	+ Peut répondre à des problématiques d'éloignement	++ Peut répondre à des problématiques d'éloignement



# COVOITURAGE COURTE DISTANCE



Fin 2022 - Préparation d'un partenariat avec Mobicoop-Rézopouce  
Montage d'un appel d'offres innovant



MAIS

La proposition finale n'était pas satisfaisante

Aucune réponse suite à notre demande d'évolution de l'offre

➔ Mise en place d'un marché classique avec mise en concurrence

# ASPECTS JURIDIQUES



## **Idée 1 : demander une délégation partielle de compétence pour le sujet covoiturage courte-distance**

- Le ministère des Transports a validé le principe
- Refus par la préfecture

## **Idée 2 : passer en prestation de service pour le compte des EPCI**

Porté par la sous-préfecture

## **Idée 3 : échanger avec la Région au sujet d'une délégation partielle de compétence**

Travail en cours

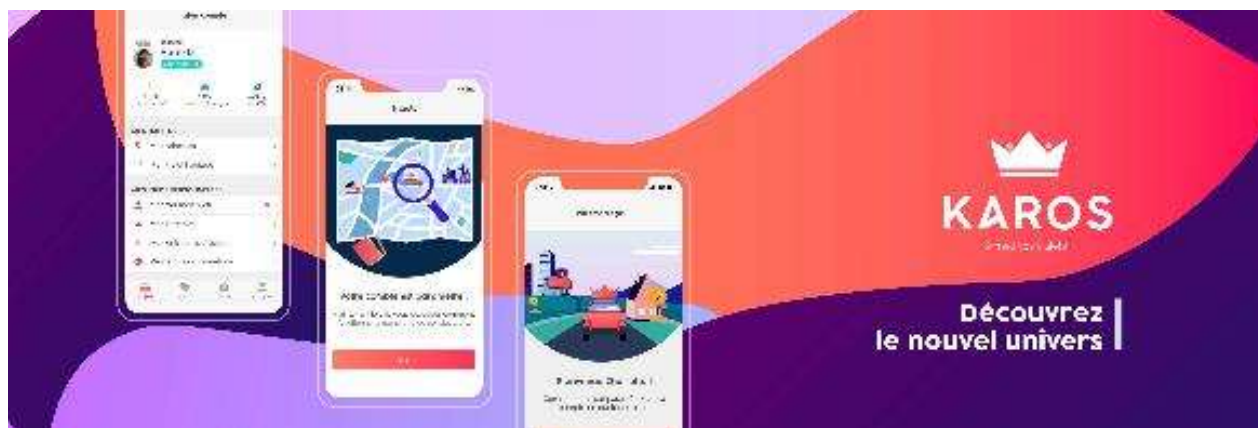
# COVOITURAGE COURTE DISTANCE



Le programme se découpe en 3 axes

Axe 1 : Mettre en place une **plateforme territorialisée**, et définir des lieux préférentiels pour les **arrêts « stop » de covoiturage**

→ Outil Karos – partenariat Menscom + Ingérop



Axe 2 : Identifier des lieux d'implantation **d'aires de covoiturage** à développer ou créer

→ Réalisation par TTK

Axe 3 : Mettre en place une animation et une communication fortes autour de la **promotion du covoiturage**

→ Réalisation par Karos avec le PETR et tous les acteurs du territoire

# COVOITURAGE COURTE DISTANCE



Les étapes importantes :

1) Définir **une marque et un visuel** pour le covoiturage local

2) Choisir les **lieux d'arrêts « stop covoiturage »** dans chacune des communes

→ Concertation fin juin/début juillet

→ Mise en place de panneaux durant l'été



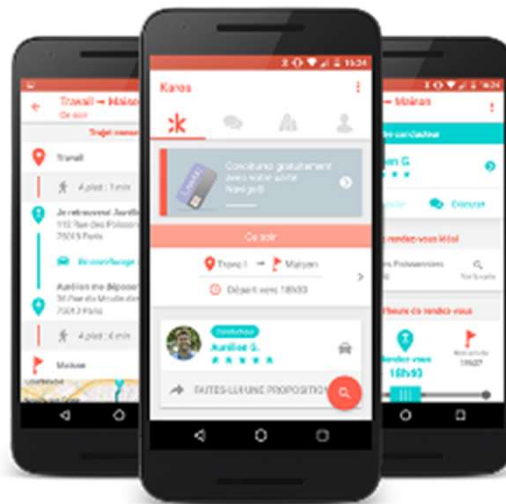
# COVOITURAGE COURTE DISTANCE



3) Définir un **modèle territorial** – grands axes, coût, accompagnement, animation/communication

4) **Communiquer massivement !**

5) Lancement de la plateforme numérique **autour du 18 septembre 2023**



## Coût global de l'opération (hors infrastructure) – sur 3 ans

- Etude préalable à la mise en place de la plateforme : 41 550 € TTC
- Etude préalable à la réalisation d'aires de covoiturage : 40 350€TTC
- Création et dépôt d'une marque : 3 000€TTC
  
- Achat de panneaux signalétiques : 48 000€TTC
- Mise en place de la plateforme Karos : 37 320€TTC
- Incitatif covoiturage au lancement : 10 000€TTC
  
- Animations entreprises autour du covoiturage (11 par an) : 47 250€ TTC
- 2 évènements autour de la mobilité : 35 000€TTC
- Communication : 5 000€TTC
  
- Agent contractuel (10%) : 25 000€ TTC
- Fonctionnaire – chef de projet (30%) : 55 000€ TTC

TOTAL : 347 470€  
TTC

# ASPECTS FINANCIERS



## Financements

- **ADEME TENMOD : 95 000€**
- CeA Fonds d'innovation : 30 000€
- CeA Fonds d'attractivité : 20 000€
  
- LEADER Mise en œuvre : 50 000€
- LEADER Animation : 39 500€
  
- Demande auprès du fonds vert pour consolider le financement
  
- PETR Bruche Mossig : 112 970€
  - *Dont 55 000€ pour le poste de fonctionnaire*

**TOTAL : 347 470€**

MERCI DE VOTRE  
ATTENTION